

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/En-catimini-EDF-acquiert-des-terrains-pres-des>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **En catimini, EDF acquiert des terrains près des centrales pour continuer la fuite en avant dans le nucléaire !**

31 octobre 2018

En catimini, EDF acquiert des terrains près des centrales pour continuer la fuite en avant dans le nucléaire !

Pendant que le gouvernement procède aux derniers arbitrages sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), le groupe EDF SA, sans attendre, est en train d'acheter massivement des terrains à proximité des centrales nucléaires en vue de nouveaux projets. Le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle à faire barrage à cette fuite en avant.



Alors que la PPE n'est pas encore rendue publique et que des « documents de travail » au statut inconnu évoquent des projets aussi dangereux que profondément irréalistes (prolongation des centrales vieillissantes, nouveaux réacteurs en projet...), EDF aurait déjà commencé à acquérir des terrains autour de l'ensemble de ses centrales nucléaires afin "*de faciliter la réalisation éventuelle de nouveaux projets permettant la production d'électricité décarbonée*". [Comme le confirme EDF elle-même](#), ces terrains ne sont pas destinés à installer des panneaux photovoltaïques !

À ce jour, trois projets d'acquisition sont déjà connus en région Centre-Val de Loire : 140 hectares déjà acquis autour de la centrale de Belleville (Cher), 116 prévus près de Saint Laurent des Eaux (Loir-et-Cher) et 120 près de la centrale de Chinon (Indre-et-Loire). Les terrains concernés près de ce dernier site sont d'ailleurs situés en zone inondable [1]. Le Réseau "Sortir du nucléaire" mobilise actuellement ses groupes pour obtenir plus d'informations sur d'éventuelles acquisitions près des autres centrales.

Nous dénonçons la stratégie du fait accompli d'EDF, qui, en acquérant du foncier, poursuit sa fuite en avant avec des projets nucléaires aussi absurdes que dangereux. S'agit-il de préempter du terrain pour de futurs réacteurs (EPR ou autres), ou encore de ménager un « plan B » pour l'implantation du projet de piscine de combustible usé jusqu'ici prévu sur le site de Belleville-sur-Loire [2] ? Dans tous les cas, il s'agirait d'un risque imposé aux populations, alors même que celles-ci sont massivement opposées à la poursuite du nucléaire et à la construction de nouvelles centrales [3]. En procédant en catimini, EDF souhaite faire le vide et avoir les coudées franches pour contourner les oppositions.

Nous dénonçons également l'implication de la SAFER, qui se charge des études en vue des acquisitions et des contacts avec les propriétaires (du moins en région Centre-Val de Loire). Alors que celle-ci est censée « *[œuvrer] prioritairement à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers* » [4], elle sort totalement de son rôle en favorisant les projets nucléaires d'EDF. Le pessimisme des agriculteurs concernés laisse deviner une pression insidieuse pour céder leurs terrains.

Nous appelons les propriétaires fonciers sollicités à ne pas vendre leurs terrains à EDF et ainsi à ne pas conforter les projets de l'entreprise, qui cherche à imposer sa loi et faire perdurer le nucléaire. Nous appelons également les élus locaux à ne pas se laisser bernier. Quand EDF aura acquis les terrains, ceux-ci n'auront plus leur mot à dire, et encore moins la population.

Nous appelons les citoyens, paysans, protecteurs de l'environnement, acteurs du tourisme et des énergies renouvelables, à faire échec à toutes les tentatives d'EDF de relancer pour de nouvelles décennies un nucléaire moribond. Alors que l'EPR de Flamanville est un fiasco avéré, envisager de nouveaux réacteurs est une aberration environnementale, énergétique et économique, qui mettrait un coup d'arrêt à toute transition énergétique digne de ce nom.

Contact presse :

Pierre Combaz - 06 65 48 36 58

Notes

[1] En cas de crue millénale de la Loire, ces terrains pourraient être inondés, comme le montrent les [cartes](#) et [rapports](#) officiels.

[2] Ce projet de « piscine centralisée » serait destiné à stocker pendant un siècle des combustibles

usés dont l'industrie nucléaire ne sait que faire, le site de La Hague étant bientôt saturé.

[3] Rappelons que le panel de citoyens tiré au sort dans le cadre du débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie s'était opposé à 67% à décider la construction de nouveaux EPR.

[4] Cf article L 141-1 du code rural